

## LE GRAND SOIR

CopyLeft :  
Diffusion autorisée  
et même encouragée.

Merci de mentionner les  
sources.

[www.legrandsoir.info](http://www.legrandsoir.info)

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



vendredi 22 novembre 2013

# Le ministre du travail supprime les élections prud'homales

Guillaume Liégard

**Par une lettre aux différents partenaires sociaux, le ministre du Travail Michel Sapin vient de signifier sa décision de supprimer purement et simplement les élections prud'homales prévues en 2015. Au-delà de la méthode, sans concertation, sans débat préalable, l'argumentation vaut son pesant de cacahuètes.**

Le faible taux de participation, 25% lors des dernières élections de 2008, se veut un premier argument fort. Pourtant, plutôt que de pointer un éventuel désintérêt des salariés pour les prud'hommes, il ne serait pas inutile de s'interroger sur les modalités d'organisation du scrutin. Lors des dernières élections, seules celles et ceux qui travaillaient à Paris avaient pu voter par Internet, les autres se voyant offrir soit le vote par correspondance, soit la solution traditionnelle du bureau de vote. Mais quelle est la fonctionnalité d'un bureau de vote s'il est éloigné du lieu de travail et qu'il n'existe pas de temps de travail dérogé pour s'y rendre ? Les « démocrates » du gouvernement sont plus expéditifs : ils constatent l'abstention et décident de supprimer les élections. Désormais, les conseillers prud'homaux ne seront plus élus mais désignés en fonction de l'audience nationale des différentes organisations patronales et syndicales. Cette évolution de la démocratie sociale pourrait trouver des applications merveilleuses pour d'autres élections. Trop d'abstention aux européennes ? Hop, on supprime le scrutin et on désigne les députés européens au pro rata du résultat des élections législatives. Dans cette optique, il va de soi que les élections partielles pourraient aussi être interdites faute de combattants suffisants.

Le seul taux de participation ne saurait contenter l'imagination fertile de Michel Sapin qui met en avant une deuxième raison majeure : le coût des élections, près de 100 millions d'euros en 2008. On pourrait faire remarquer que cette élection n'a lieu que tous les sept ans mais reconnaissons cette réalité imparable, la démocratie a un prix et désigner sera bien plus économe. La force de cette argumentation ouvre d'ailleurs des perspectives insoupçonnables. Par exemple, remplaçons les prochaines élections territoriales par un simple sondage qui sera bien plus soucieux des deniers publics. Michel Sapin en éminent représentant de la promotion Voltaire sait bien qu'il faut aussi offrir quelques friandises aux organisations syndicales et patronales. On apprend donc que le ministre du travail « réfléchit » à affecter les fonds économisés aux différents partenaires sociaux représentatifs.

**En somme, une attaque contre la démocratie sociale compensée par un peu de corruption. Ce gouvernement est vraiment fantastique.**

**<http://www.regards.fr/web/Le-ministre-du-travail-supprime,7233>**

**<http://www.regards.fr/web/Le-ministre-du-travail-supprime,7233>**

<http://www.legrandsoir.info/le-ministre-du-travail-supprime-les-elections-prud-homales.html>